0.a. Goal

Objectif 12. Établir des modes de consommation et de production durables

0.b. Target

12.5 D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation

0.c. Indicator

12.5.1. Pourcentage des déchets biomédicaux traités d'ici 2020, et le maximum d'ici 2025

2.a. Definition and concepts

C'est le pourcentage des déchets biomédicaux traités par rapport à tous les déchets biomédicaux

2.b. Unit of measure

Pourcentage

4.c. Method of computation

Rapport entre les déchets biomédicaux traités et tous les déchéts biomédicaux, exprimé en pourcentage

5. Data availability and disaggregation

Non Disponible